



L'agence veut prendre des photos

Par **Gilardeau melodie**, le **24/05/2017** à **17:11**

Bonjour, voilà je viens d'envoyer mon préavis la propriétaire ne l'a même pas encore reçu que l'agence me demande de faire des photos en sachant qu'il y a toutes nos affaires à t-elle le droit? Je peux lui demander d'attendre le temps que je fasse les cartons et qu'il y ait moins d'affaires personnelles?
Merci pour vos réponses

Par **janus2fr**, le **24/05/2017** à **19:05**

Bonjour,
Votre seule obligation, à condition qu'une clause de visite existe au bail, est de laisser visiter le logement. Vous n'avez, bien sur, aucune obligation d'envoyer des photos à l'agence, ni même de la laisser en prendre elle-même.

Par **Gilardeau melodie**, le **24/05/2017** à **19:07**

J'ai qu'une obligation sur le bail c'est les visites mais concernant les photos il n'y a rien